

APPEL À CANDIDATURES JUSQU'AU 5 OCTOBRE - APPEL À CANDIDA- TURES JUSQU'AU 5 OCTOBRE - AP- PEL À CAN JUSQU'AU 5 OCTOBRE TURES JUSQU'AU 5 OCTOBRE



Langues du projet

Union européenne

Български
Català
Čeština
Dansk
Deutsch
Eesti
English
Español
Français

Ελληνικά
Gaeilge
Hrvatski
Italiano
Lietuvių
Latviešu
Magyar
Malti
Nederlands

Polski
Português
Română
Slovenčina
Slovenščina
Suomi
Svenska

A.E.L.E

Íslenska
Norsk
Rumantsch

Candidats UE

Shqip
Bosanski
ქართული
Crnogorski
Српски
Türkçe
українська

Autres éligibles

العربية
Հայերեն

*La langue source et la langue cible doivent être des
«langues officiellement reconnues» dans les pays précités.
Les traductions envisagées doivent avoir une dimension transfrontalière.*

Résidence

Collège International
des Traducteurs Littéraires
(CITL)

Lieu

Arles, France

Langues de travail

Français = toutes les langues
du projet

Description

Archipelagos est un projet triennal financé par l'Union européenne, lancé en janvier 2024, qui réunit 11 partenaires autour d'ATLAS. Son ambition est de mettre en lumière la diversité des littératures européennes en soutenant les traducteurs littéraires dans la découverte de nouvelles voix à traduire, notamment depuis des langues de moindre diffusion.

Cet appel à candidatures s'inscrit dans la continuité du programme Levée d'Encres d'ATLAS. Il propose des résidences dotées de bourses de recherche, en amont du contrat de traduction, qui permettront aux traducteurs littéraires de découvrir et de promouvoir de nouveaux textes susceptibles d'être traduits. Les traducteurs seront ainsi confortés dans leur rôle d'apporteurs de projets pour les maisons d'édition, rôle le plus souvent invisible et non rémunéré. Il s'agit d'encourager une compétence d'avenir, strictement humaine.



Plus d'informations sur le site d'Archipelagos :

www.archipelagos-eu.org

*Autres lieux de résidence d'Archipelagos

Tchéquie
Czechlit à Prague

www.czechlit.cz/en

Bulgarie
Next Page Foundation à Sofia

www.npage.org

Pologne
Kolegium Europy Wschodniej à Wojnowice

www.kew.org.pl

Durée et dates de résidence

1 à 3 semaines en France ou à l'étranger. Résidences à réaliser avant le 31 octobre 2026.

Conditions financières

- **500 € de bourse** par semaine de résidence
- Prise en charge des **frais d'hébergement**
- Les candidats retenus seront accompagnés dans une **demande de mobilité** financée par l'Union européenne (Culture Moves Europe) pour couvrir leurs frais de voyage (de 350 à 700 €), et frais de bouche.

Selon leur projet et leurs langues de travail, les traducteurs et traductrices peuvent demander soit une **résidence au Collège international des traducteurs littéraires** à Arles, soit dans l'une des **résidences partenaires***, ou encore dans **tout autre lieu qui leur semblerait pertinent** et en lien avec leur(s) langue(s) de travail. Dans ce dernier cas, le financement de l'hébergement sera accordé au cas par cas et dans la limite de 60 €/jour.

Conditions d'éligibilité

- Avoir le **français comme langue de travail** (langue source ou langue cible) ;
- Avoir **publié au moins une traduction littéraire** à compte d'éditeur ou dans une revue littéraire ;
- Présenter un **projet cohérent de recherche** de nouveaux titres à traduire : méthodologie de recherche ; personnes à rencontrer ; événements littéraires auxquels assister ; bibliothèques à fréquenter, etc, et indiquer les dates et le lieu envisagés.

Engagements du bénéficiaire

La traductrice ou le traducteur bénéficiaire s'engage à fournir à ATLAS, à l'issue de la résidence un bref **rapport sur l'avancée de ses explorations littéraires**.

Pour pouvoir prétendre à la totalité de la bourse, les bénéficiaires devront fournir, pour chaque semaine de résidence, une **fiche de lecture** (présentation de l'auteur et de l'ouvrage) et un **extrait de traduction de 12 à 15 feuillets**, dans un délai de trois semaines après la fin de leur séjour.

Exemple : un·e traducteur·rice ayant bénéficié de deux semaines de résidence, soit 1000 € de bourse, devra rendre, outre son rapport de résidence et la liste des ouvrages repérés, deux fiches de lecture et deux extraits de traduction de 12 à 15 feuillets chacun.

Faire émerger d'autres voix



Co-funded by the European Union

Date limite de candidature :

5 octobre 2025

Pour toute question ou information complémentaire, contactez Gabrielle Young, chargée de mission Europe :

gabrielle.young@atlas-citl.org

Candidatures

Pour postuler, remplissez le formulaire et téléversez vos documents en cliquant sur le bouton ci-dessous :

DOSSIER DE CANDIDATURE



Seuls les dossiers complets seront pris en compte !

Votre candidature doit comprendre :

- La fiche de renseignements dûment complétée ;
- Une bio-bibliographie à jour ;
- Une note d'intention présentant le projet d'exploration (2 000 à 4 000 signes), avec les dates souhaitées et le lieu envisagé.



Cofinancé par l'Union européenne

Avec le soutien de :

